

N°50, Février 2023

Directeur de la publication : Martine DAGUERRE

Comité de rédaction : Elodie BARON, Patricia

DECERLE

Impression municipale à 800 exemplaires.

Mairie de Conches sur Gondaire – Rue du Fort du Bois (77600)

Tél. : 01 64 02 26 17 [accueil@conches-sur-gondaire.fr](mailto:accueil@conches-sur-gondaire.fr)

Astreinte élus : 07.77.05.26.87

La mairie est ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h et 14h à 17h,

Le samedi de 9h à 12h.

site internet : [www.conches-sur-gondaire.fr](http://www.conches-sur-gondaire.fr)



Mairie de Conches sur Gondaire

## PORTAGE DE REPAS A DOMICILE

La Commune a mis en place le portage de repas à domicile, pour les **personnes vulnérables de Conches** qui en auraient besoin.

Le prix du repas est de :

-6 euros le midi,

-4.50€ (repas complet) ou 3€ (repas léger)

le soir.

-La prestation comprend également les week-end (livraison le vendredi de repas sous vide, pour le samedi et le dimanche). Un courrier sera envoyé aux habitants inscrits au registre du CCAS également. Vous êtes intéressé(e) ? Contactez la Mairie par téléphone au 01.64.02.26.17 ou par mail à l'adresse [marie.berzin@conches-sur-gondaire.fr](mailto:marie.berzin@conches-sur-gondaire.fr)



## BALADE URBAINE

### SAMEDI 11 FEVRIER DE 10 A 12H

Vous avez tous eu dans votre boîte aux lettres une invitation.

Vous souhaitez participer à cette balade et exprimer vos attentes ? Alors, inscrivez-vous par mail à l'adresse [marie.berzin@conches-sur-gondaire.fr](mailto:marie.berzin@conches-sur-gondaire.fr) ou en téléphonant au 01.64.02.26.17

## TAROT

Les Conchois aussi jouent au Tarot ! Un vendredi soir sur deux.

Cela vous tente ? Obtenez la fiche de renseignements et le calendrier détaillé en contactant le Président de l'association de Tarot par mail :

[jean-claude.velten@wanadoo.fr](mailto:jean-claude.velten@wanadoo.fr) ou par téléphone au 06.89.94.91.24.



## RÉUNION PUBLIQUE SUR LE PLAN LOCAL D'URBANISME LE 23 MARS

Dans le cadre de la révision du Plan Local d'Urbanisme, une réunion publique sur le projet de Règlement de zonage du PLU aura lieu le jeudi 23 mars, à 20 heures, au Totem (6 avenue André Malraux, Lagny-sur-Marne).



**Dessignons Ensemble**  
**CONCHES sur GONDOIRE**  
pour demain

**Samedi 11.02.2023** | **BALADE URBAINE**  
Rendez-vous devant la Mairie pour les premiers pas du projet de Cœur de village

La Commune a missionné Atelier 15, agence d'urbanisme et d'aménagement durable, pour questionner le devenir de ses principaux équipements publics. Pour mener à bien cette réflexion, nous vous convions à une balade urbaine.

Nous vous attendons donc nombreuses et nombreux : enfants, jeunes, adultes ; seuls, en famille ou entre amis pour exprimer vos attentes.

A travers la déambulation dans le village, il s'agira d'évoquer ce que vous faites, aimeriez faire, ou ne pouvez pas faire dans les lieux indiqués sur le plan ci-dessus.

Cette déambulation se fera à pied, de préférence. Elle durera 2h avec 45 min de marche et plusieurs arrêts pour échanger sur les espaces publics, les équipements communaux, l'école, etc.

A l'issue, une collation en Mairie vous sera proposée.

Si possible, merci d'informer de votre présence en envoyant un email à : [marie.berzin@conches-sur-gondaire.fr](mailto:marie.berzin@conches-sur-gondaire.fr)

Des questions ?

Contactez nous : [dessinonsconches@gmail.com](mailto:dessinonsconches@gmail.com)

Au plaisir de vous retrouver !

## EXTINCTION

### DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Depuis lundi 16 janvier, vous avez pu constater que les réverbères s'éteignent à **23 heures** pour se rallumer à **5 heures 30**. En effet pour faire face à la hausse du coût de l'énergie, et pour la préservation de la biodiversité, comme dans de nombreuses autres communes, nous avons revu les horaires d'éclairage après avoir financé la pose de huit horloges astronomiques.




## DU CÔTÉ DU SPORT ...



CONCHES-SUR-GONDOIRE  
60€

# CHASSE AUX TRESORS



DU 20/02 AU 24/02

5-7 ANS DE 9H À 12H  
8-12 ANS DE 13H30 À 16H30

7 AVENUE DE LA JONCHÈRE  
(FACE À LA PHARMACIE)

Pour toutes inscriptions, contactez nous au **0634632819**

## TENNIS CLUB DE CONCHES-SUR-GONDOIRE

# TMC JEUNES

INSCRIS TOI AUX

DU 18 AU 24 FEVRIER - MATCHS EN JOURNEE

SAMEDI 18 & DIMANCHE 19	LUNDI 20	MARDI 21 & MERCREDI 22
NC-30/2 Messieurs 13-14 ans	NC-30/3 Messieurs 11-12 ans	30/4-15/4 Messieurs 15-16 ans
JEUDI 23 & VENDREDI 24		
30/5-15/4 Dames 13-16 ans		

Formats de match  
2 sets de 4 jeux  
3<sup>e</sup> set STB

25€

Inscriptions via Ten'up  
Paiement par chèque ou espèces

Pour tous renseignements, contactez PETIOT Nathalie au 0634632819





Sem@fibre77 nous annonce une réception du réseau de fibre optique pour le mois de mars sur une petite partie de Conches (une bande Sud côté Guermantes). Pour le reste de la commune, la réception n'interviendra pas, au mieux, avant l'été. Ces dates sont à prendre avec prudence : rappelons que des retards se sont déjà produits par rapport aux délais annoncées. La mairie doit être avertie de la livraison définitive et vous transmettra au plus vite l'information ([www.conches-sur-gondoire.fr](http://www.conches-sur-gondoire.fr))

Une fois la commercialisation ouverte, chaque foyer se fera raccorder par l'opérateur de son choix. A noter : si votre opérateur vous annonçait que Conches n'est « pas éligible » cela signifierait qu'il ne commercialise pas d'offre fibre sur la commune ; il vous faudrait alors vous tourner vers un autre opérateur.

Toutes les explications sur la fibre sont à retrouver sur le site internet :

[www.seine-et-marne-numerique.fr/reseau-semfibre77](http://www.seine-et-marne-numerique.fr/reseau-semfibre77) .

## CÉRÉMONIE DES VŒUX DU 7 JANVIER

Nombreux ont été les Conchois à assister aux voeux de Madame la Maire ! Merci pour leur présence. Merci à toutes celles et tous ceux qui n'ont pas pu venir, mais nous ont fait parvenir un gentil petit mot. Merci à tous les acteurs de cet après-midi réussi : agents communaux, élus, habitants, jeunes du conseil municipal, ...



## RAMASSAGE DE PRINTEMPS

LE 15 AVRIL

Ramassons les déchets et préservons la beauté de nos espaces ! La matinée de ramassage de printemps Conches-Guermantes-Gouvernes, organisée par nos trois villages, aura lieu le samedi 15 avril. Pour Conches, rendez-vous à 9 heures sur le parking du Laurençon, rue de la Jonchère. Puis tous les participants se retrouveront à 12 h pour un verre de l'amitié bien mérité (cette année à Gouvernes).



## DES TROTTINETTES ET VÉLOS ÉLECTRIQUES

Prochainement, il sera possible de louer en libre-service pour circuler dans l'intercommunalité de Marne et Gondoire des trottinettes et des vélos à assistance électrique. A Conches, trois stations seront installées : parking du Laurençon (rue de la Jonchère), avenue Marcel Proust et ruelle Binette.

Les communes de la Communauté d'agglomération de Marne et Gondoire seront progressivement équipées.

Cette initiative du SIEMU (Syndicat Intercommunal d'Études des Mobilités Urbaines) est menée avec les communautés d'agglomération de Marne et Gondoire et Val d'Europe, qui ont sélectionné l'opérateur Tier Mobility pour délivrer ce service de « free-floating ». Pour l'utiliser, il suffira de déverrouiller le vélo ou la trottinette à l'aide de l'application dédiée et, une fois arrivé à destination, de déposer sa monture sur l'une des aires délimitées au sol et de payer son trajet. Le tarif standard sera d'un euro pour déverrouiller et 20 centimes par minute d'utilisation pour une trottinette (23 centimes pour un vélo). Il n'y aura pas de coût d'inscription. La vitesse des véhicules sera bridée à 25 km/h, ou 10 km/h aux abords des écoles.



## RESPECT DES REGLES DE CIRCULATION ROUTIERE



La vitesse des rues du village est limitée à 30 km/h. Malheureusement, nous constatons de plus en plus que cette limitation n'est pas respectée. Récemment des contrôles de vitesse ont eu lieu route de Tournan, où de nombreux véhicules ont été surpris en infraction. Ces contrôles pourraient se reproduire sur d'autres axes ... **Pour la tranquillité et la sécurité de tous, levons le pied !**



Vous roulez en sens interdit dans une rue à sens unique ? Vous roulez en marche arrière dans une rue à sens unique ? Il s'agit d'une infraction routière passible d'une amende et d'une perte de points. L'article R.412-28 du code de la route prévoit que : « Le fait, pour tout conducteur, de circuler en sens interdit est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la quatrième classe. Cette contravention donne lieu de plein droit à la réduction de quatre points du permis de conduire. »

## LE RER V PROCHAINEMENT A CONCHES !

Voici le tracé des pistes cyclables du RER V Nord (RER Vélo) qui traverseront Conches : rue Ferraille, ruelle Binette, rue du Fort du Bois, rue de la Jonchère. Les travaux d'aménagement pilotés par Marne et Gondoire devraient commencer prochainement.



Depuis le 16 janvier, un numéro de téléphone est en place en dehors des horaires d'ouverture de la mairie (soirées, nuits et week-end) permettant de contacter un élu pour **les situations d'urgence** : **07 77 05 26 87**. Les secours doivent être appelés en premier, en cas d'incendie, d'agression, d'urgence médicale.

## CONNAISSEZ-VOUS ?



"Ecowatt" ? Cela vous permet :

- De connaître la "météo de l'électricité" pour une consommation responsable et éviter les coupures lors des vagues de froid de cet hiver.
- quels éco-gestes privilégier et à quel moment
- Cochez "oui" aux notifications pour être alerté en temps réel en cas de coupure programmée sur ordinateur ou via l'appli : App Store ou Google Play

**MusicMe** ? C'est une nouvelle plateforme en ligne sur le portail des médiathèques de Marne et Gondoire ! Depuis chez vous ou dans votre médiathèque, connectez-vous à MusicMe (sur tablette, téléphone ou ordinateur) et découvrez des millions de titres et des nouveautés chaque semaine ! Le service est gratuit pour les adhérents des médiathèques de Marne et Gondoire.



## FINANCES : CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JANVIER 2023 - DÉLIBÉRATIONS

- Remboursement d'un emprunt à taux variable
- Taux de fiscalité locale modifié

Pour l'explication détaillée de ce choix politique, sera diffusé prochainement, par Martine DAGUERRE, Maire de Conches, un courrier à tous les habitants. Pour consulter les délibérations des conseils municipaux, rendez-vous à l'adresse suivante : <https://www.conches-sur-gondoire.fr/vie-communale/comptes-rendus-conseils-municipaux/>



## EXPRESSION DES ÉLUS D'OPPOSITION

Nous n'avons pas reçu de texte ce mois-ci.